

JOURNÉES PORTES OUVERTES : DEUX DATES

Lycée Général et Lycée des Métiers de l'hôtellerie de la restauration et du tourisme, voie romaine - CHAMALIERES

Retrouvez les notices de renseignements de nos formations et les tarifs sur le site du lycée :

www.lyceedechamalieres.fr

SAMEDI 28 JANVIER 2023 de 8h30 à 12h30	SAMEDI 4 MARS 2023 de 8h30 à 12h30
Pour les formations Post Bac * (vœux à saisir dans Parcoursup)	Pour les formations Post 3^{ème} ** (vœux à saisir dans Affelnet)
<ul style="list-style-type: none">* BTS Tourisme (BTS TST)* Mise à Niveau Management en Hôtellerie Restauration (MAN MHR)* BTS Management en Hôtellerie et Restauration en scolaire ou en alternance (BTS MHR)* Mention Complémentaire Accueil – Réception (MCAR)Mention Complémentaire Sommellerie (MCS)Brevet Professionnel Sommelier en alternance (BP SOM)Mention Complémentaire Cuisinier en Desserts de Restaurant (MCCDR)GRETA : CAP Cuisine et Titre Pro «Agent de restauration»	<ul style="list-style-type: none">** Voie générale : 2^{nde} générale à Terminale** Voie technologique : Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie – Restauration (STHR)** Voie professionnelle : Baccalauréat Métiers de l'Hôtellerie-Restauration (MHR) avec deux spécialités, cuisine ou commercialisation et services en restauration** Voie professionnelle : CAP Production et Service en Restauration (CAP PSR)** Dispositif ULIS (CAP PSR)
Tarifs pour l'année scolaire 2023-2024	
DEMI-PENSION : 574 € Pas d'accueil à l'internat BOURSES : toutes les informations ainsi qu'un simulateur vous permettant de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse pour MAN et BTS à l'adresse suivante : messervices.etudiant.gouv.fr	DEMI-PENSION : 574 € INTERNAT : 1489 € Pas d'accueil à l'internat pour les élèves de CAP et ULIS BOURSES : toutes les informations ainsi qu'un simulateur vous permettant de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant à l'adresse suivante http://www.education.gouv.fr/bourses-de-lycee.html
Journée d'immersion / mini stage	
Information transmise par mail par le lycée de Chamalières courant décembre à tous les collèges et lycées publics et privés de l'Académie de Clermont-Ferrand. par l'intermédiaire du professeur principal pour les élèves scolarisés et par courriel à l'adresse suivante : ministage@lyceedechamalieres.fr pour les non scolarisés.	